

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE GAZON DU QUÉBEC (APGQ)

tenue le mercredi 18 mars 2009 à l'Hôtel Écono Lodge de Saint-Liboire

1. MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Luc Bourdon, ouvre l'assemblée à 9 h 15 et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il procède ensuite à la lecture du mot du président.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président du conseil fait lecture de l'avis de convocation.

Résolution AGA 18-03-09 #1

SUR PROPOSITION de M. Gilles Éthier, APPUYÉE par M. Pierre Guilbault, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'avis de convocation transmis le 20 février 2009.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture de la proposition d'ordre du jour par le président.

ORDRE DU JOUR

SUJET

1. Ouverture de l'assemblée — mot du président
2. Adoption de l'avis de convocation du 20 février 2009
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 avril 2008
5. Lecture et adoption des États financiers 2008
6. Dépôt du budget prévisionnel adopté par le CA pour 2009
7. Rapport des activités 2008
8. Activités à venir – plan de valorisation de la pelouse
9. Ce que la FIHOQ fait pour vous !
10. Loi 430 – Réglementations relatives au transport
11. Élection des membres du conseil d'administration
12. Nouveaux programmes Agri-Stabilité et Agri-Investissement
13. Présentations de Dostie Spécialités
14. Journée en champs 2009
15. Fermeture de l'assemblée

- On procède à un ajout après le point 14 – *VARIA*, qui restera ouvert.

Résolution AGA 18-03-09 #2

SUR PROPOSITION de M. Gilles Éthier, APPUYÉE par M. Shaun Alexander, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout demandé.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 AVRIL 2008

Au bénéfice des membres présents, le président fait lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2008, en précisant certains points.

Résolution AGA 18-03-09 #3

SUR PROPOSITION de M. Martin Lauzon APPUYÉE par M. Shaun Alexander, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2008, tel que présenté.

5. LECTURE ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2008

Présentation des États financiers par M. Luc Bourdon, avec complément d'information lorsque requis. Les projets mycorhizes phase 1 et Guide d'implantation étant terminés, on s'assure que les budgets ont été respectés. Pour le projet Guide d'implantation, un déficit de **1 514,27 \$** apparaît. La FIHOQ s'est engagée à effectuer un remboursement de ce montant à l'APGQ au cours de l'année 2009.

Résolution AGA 18-03-09 #4

SUR PROPOSITION de M. Pierre Guilbault, APPUYÉE par M. Martin Lauzon, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les États financiers au 31 décembre 2008, tels que présentés.

6. DÉPÔT DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget prévisionnel 2009 est présenté aux membres. Le budget demeure constant d'année en année. Un seul changement a été apporté : 240,00\$ de plus ont été budgétés pour les télécommunications.

Résolution AGA 02-04-08 #5

SUR PROPOSITION de M. Shaun Alexander, APPUYÉE par M. Martin Lauzon, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le budget prévisionnel 2009.

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS 2008

Mme Émilie Brassard commente le rapport des principales activités et dossiers ayant été traités au cours de l'année 2008 (pour plus d'informations, lire le rapport des activités dans le cahier spiralé distribué au début de l'assemblée).

Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines

On expose la problématique à laquelle l'APGQ a fait face dans le cadre de ce projet : les espèces horticoles ont été retirées de la liste suite aux pressions de groupes environnementaux et du ministère de l'Environnement (MDDEP). Comme le pâturin du Kentucky est une espèce naturalisée (non-indigène), ses réfractaires craignent qu'il ne soit pas adapté aux rives.

Puisque le phénomène des plantes envahissantes est de plus en plus visible, il attire nécessairement l'attention du public. Certaines plantes sont mises au banc des accusés alors que les preuves à l'effet qu'elles sont de véritables nuisances sont minces (ex. : la salicaire pourpre). À l'opposé, d'autres plantes pourraient à moyen terme devenir très problématiques, mais comme on ne les connaît pas beaucoup, on ne s'en préoccupe guère (ex. : le miscanthus).

En regard de cette problématique, la FIHOQ a déposé une demande de subvention pour développer un outil d'aide à la décision (l'outil FLORAIDE) qui permettrait de distinguer – sur une base scientifique – les plantes qui sont de véritables problèmes de celles qui causent peu de dommage aux environnements naturels. L'outil serait, dans un premier temps, développé avec les plantes que l'on sait naturalisées au Québec (les plantes introduites qui survivent en nature sans assistance humaine). Les espèces ayant un potentiel envahisseur nul ou faible pourraient être par la suite ajoutées à la liste des végétaux pour la végétalisation des bandes riveraines, tel le gazon.

Comme l'origine du gazon est mal documentée, on propose d'accorder un budget de 1 000 \$ pour bien documenter et clarifier les origines du gazon.

Résolution AGA 02-04-08 #6

SUR PROPOSITION de M. Gilles Brouillard, APPUYÉE par M. Gilles Éthier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder un budget de 1 000\$ pour bien documenter et clarifier les origines du gazon.

Pérennité de la cohabitation des espèces

Pour faire accepter la présence du gazon en bordure de rives, il faudrait axer nos communications sur la biodiversité, autant au niveau de l'établissement de la pelouse que sur sa capacité de cohabitation avec d'autres espèces. La pelouse favorise la croissance de la biodiversité.

On propose la réalisation d'une revue de littérature démontrant que le pâturin cohabite bien avec d'autres espèces et qu'il n'a pas besoin de tonte ou d'entretien pour subsister.

Résolution AGA 02-04-08 #7

SUR PROPOSITION de M. Gilles Brouillard, APPUYÉE par M. Martin Vigneault, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder un budget de 1 000 \$ pour la réalisation d'une revue de littérature sur la capacité de cohabitation du pâturin avec d'autres espèces et sur sa pérennité sans tonte n'y entretien.

Les administrateurs de l'APGQ détermineront en CA qu'elles sont les meilleures institutions pour la réalisation de cette revue de littérature. Les options retenues seront présentées aux membres lors de la prochaine assemblée.

Guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable

L'APGQ souhaite offrir gratuitement à tous ses membres un exemplaire du *Guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable*. Le conseil d'administration encourage ces derniers à diffuser le Guide ses dépliants à grande échelle, puisque les informations qu'ils contiennent permettront de rétablir les faits au sujet des bénéfices environnementaux de la pelouse.

Résolution AGA 02-04-08 #8

SUR PROPOSITION de M. Luc Bourdon, APPUYÉE par M. Gilles Éthier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de fournir gratuitement aux membres de l'APGQ 1 exemplaire du *Guide d'implantation*.

L'IQDHO

L'IQDHO a entériné de nouveaux règlements généraux qui sont discriminatoires envers l'un des trois secteurs de la production de l'horticulture ornementale, soit la production de gazon. En regard des nombreuses pressions et demandes faites par l'APGQ, il semble que les administrateurs de l'IQDHO s'appêtent à revoir leurs règlements afin d'assurer la représentativité de l'APGQ. Tout devrait donc rentrer dans l'ordre sous peu.

Le CQH

On se questionne sur la pertinence de siéger au conseil d'administration du Conseil québécois de l'horticulture. M. Luc Bourdon a assisté à l'assemblée générale annuelle de l'organisation en janvier 2009 et stipule qu'il peut être avantageux pour 500\$ de cotisation par an, de conserver cet appui pour la défense d'enjeux communs dans le futur. M. Jean-Denis Boulet propose de siéger à titre de représentant de l'APGQ du sein du CQH, sa nomination est acceptée.

8. PLAN DE VALORISATION DE LA PELOUSE

L'APG, en collaboration avec la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec et l'ASHOQ, lance une vaste campagne de valorisation de la pelouse sous le thème : La pelouse, un choix POUR l'environnement!

L'APGQ souhaite offrir à la population des informations pertinentes et authentiques sur l'implantation et l'entretien de leur pelouse, dans une perspective de développement durable.

Plusieurs moyens seront mis en place pour assurer la promotion de la pelouse ce printemps. Un signet sera notamment réalisé, puis distribué lors des salons municipaux et des autres événements auxquels la FIHOQ et ses associations participent. Les entreprises membres de la Fédération pourront aussi obtenir des copies de ces signets afin de les distribuer auprès de leurs clients et lors de leurs activités de promotion. Des publicités seront insérées dans le *Fleurs*,

Plantes et Jardins ainsi que dans le *Québec Vert*, et des communiqués de presse seront publiés dans plusieurs hebdomadaires québécois ainsi que sur le fil de presse national.

Tous ces outils seront porteurs du même message et auront pour objectif de faire converger les consommateurs vers le www.pelousedurable.com, un site Internet créé spécifiquement pour eux. Sur ce site, les citoyens québécois pourront trouver de l'information sur les nombreux bienfaits de la pelouse, une foule de conseils sur l'implantation et l'entretien, ainsi que des réponses aux questions les plus couramment posées, que ce soit sur les ravageurs, les problèmes phytosanitaires et les traitements de prévention.

9. CE QUE LA FIHOQ FAIT POUR VOUS

Mme Luce Daigneault, directrice générale de la FIHOQ, présente à l'écran le plan d'action de la Fédération pour l'année 2009.

Les axes d'intervention suivants sont abordés :

- Représentations politiques
- Communications
- Main-d'œuvre
- Environnement
- Promotion (développement de marché)
- Vie associative

10. CONFÉRENCE – LOI 430 : RÉGLEMENTATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Monsieur Daniel Joubert, consultant en transport, présente une conférence sur les nouvelles réglementations relatives au transport, notamment la nouvelle définition légale de « véhicule lourd » qui entrera en vigueur en septembre 2009.

11. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Luc Bourdon propose M. Gilles Éthier comme président d'élection, la motion est secondée par M. Martin Lauzon. Mme Émilie Brassard agira à titre de secrétaire d'élection.

Les mises en candidatures sont ouvertes.

- M. Michel Vigneault propose alors la candidature de M. Luc Bourdon; la motion est appuyée par M. Gilles Brouillard;
- M. Martin Lauzon propose la candidature de M. Gilles Brouillard; la motion est appuyée par M. Shaun Alexander;
- M. Gilles Brouillard propose la candidature de M. Pierre Guilbault; la motion est appuyée par M. Luc Bourdon;
- M. Shaun Alexander propose la candidature de M. Martin Lauzon; la motion est appuyée par M. Pierre Guilbault;
- M. Shaun Alexander propose la candidature de Mme Karine Parizé; la motion est appuyée par M. Martin Lauzon;

Le président d'élection demande aux candidats s'ils acceptent leur mise en candidature. Ils acceptent tous. Comme aucune autre mise en candidature n'est proposée, M. Éthier demande la fermeture de la période de mises en nomination et déclare les nommés élus.

Résolution AGA 02-04-08 #9

SUR PROPOSITION de M. Louis Brochu, APPUYÉE par M. Shaun Alexander, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter en bloc les 5 nominations proposées pour siéger au nouveau conseil d'administration.

12. NOUVEAUX PROGRAMMES AGRI-STABILITÉ ET AGRI-INVESTISSEMENT

Mme Lina Lalancette de la Financière Agricole présente les nouveaux programmes de stabilisation du revenu agricole Agri-Stabilité et Agri-Investissement.

13. PRÉSENTATION DE DOSTIE SPÉCIALITÉS

M. Claude Lavoie et M. Sylvain Lalumière de Dostie Spécialités, un nouveau membre fournisseur de l'APGQ, présentent les produits de l'entreprise.

14. JOURNÉE EN CHAMP 2009

On questionne les membres sur leur intérêt à ce que les paysagistes, les municipalités et les responsables d'espaces verts soient invités à participer à la prochaine Journée en champ. Les commanditaires pourraient eux aussi inviter leurs clients, afin que l'événement prenne de l'envergure. Il serait ainsi possible de financer une partie des projets de l'APGQ.

Les membres aiment que cette journée soit uniquement consacrée aux producteurs de gazon du Québec. Il s'agit là d'une bonne façon de se retrouver et d'échanger.

Il serait intéressant d'avoir des machineries semblables, de compagnies différentes. L'option d'exclusivité pour un secteur (ou pour un type de machinerie) ne devrait plus être retenue. Il est intéressant de pouvoir comparer.

Suggestion : organiser la journée par thème : ex : tondeuses et récolteuses.

15. VARIA

Bannissement des engrais

Natur-Action Québec est un groupe de consultation et de réalisation de projets spécialisés en environnement, actif partout en Montérégie. L'organisme propose depuis peu aux municipalités des solutions clé en main pour accroître la gestion environnementale des municipalités. Il élabore des recommandations et propose un plan de financement sur 10 ans pour les réaliser.

À Saint-Hyacinthe, Natur-Action a entre autres recommandé de remplacer les surfaces engazonnées par d'autres types de graminées qui ne demandent pas d'entretien.

Il est proposé de vérifier la légitimité de telles affirmations.

Résolution AGA 02-04-08 #10

SUR PROPOSITION de M. Gilles Brouillard, APPUYÉE par M. Gilles Éthier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder un budget de 1 000\$ pour évaluer juridiquement la légitimité de ce type de recommandations.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée.

Résolution AGA 02-04-08 #11

M. Luc Bourdon PROPOSE de lever l'assemblée à 16 h. ADOPTÉE unanimement.

Luc Bourdon, président

Émilie Brassard, agente de liaison